

Adresse

B.P. 86 - 98713 PAPEETE

TAHITI (Polynésie française)

e-m ail

: fo.polynesie@dgfip.finances.gouv.fr

## TRACT

LES REPRESENTANTS DU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE LOCAL BOYCOTTENT LA REUNION DU 13 OCTOBRE 2011, PARCE QU'ILS DEPLORENT :

Pour ce qui concerne la Polynésie française :

- LE NON-RESPECT DU RELEVÉ DES CONCLUSIONS ET DU PROTOCOLE D'ACCORD DE 2008 SIGNÉS PAR L'ÉTAT
- LES ECONOMIES RÉALISÉES PAR LA RÉFORME DE L'ITR, ET NON REVERSÉES AU PAYS
- LA RETRAITE COMPLEMENTAIRE, LES PRESTATIONS FAMILIALES ET SOCIALES DES FONCTIONNAIRES NON MIS EN PLACE

Pour ce qui concerne les services DGFIP en Polynésie française :

- UN TPG QUI AGIT SANS CONCERTATION AVEC LA PARITE SYNDICALE ET QUI NE TIENT PAS SES ENGAGEMENTS
- LE DG DE LA DGFIP QUI N'EST PAS A L'ECOUTE DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL EN POLYNESIE FRANCAISE et ne daigne pas répondre au courrier du 4 août 2011
- LES 8 DÉPARTS A LA RETRAITE EN 2011 NON REMPLACÉS ET SANS DIMINUTION DE TÂCHES
- LA TRANSFORMATION D' UN POSTE DE « B » EN « A » AU 01/09/2011 (DEPENSE)
- DEUX EMPLOIS DE CATEGORIE « C » ENCORE SUPPRIMÉS POUR 2012
- L'ANNONCE DE LA TRANSFORMATION DE 4 POSTES DE « C » EN « A »
- CONCOURS CEAPF: DES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION SANS VOLONTE RÉELLE DE LES METTRE EN PLACE ET CELA DEPUIS 2004, et des postes de catégorie C qui partent en fumée
- LA REMISE EN CAUSE DE L'OCÉANISATION DES CADRES AVEC AFFECTATION AU PROFIL RENDANT IMPOSSIBLE LE RETOUR AU PAYS DE RÉSIDENT, MÊME DANS LE CADRE D'UNE AFFECTATION PRIORITAIRE (RAPROCHEMENT FAMILIAL, CIMM...)
- LA PRECARITE DE L'EMPLOI DES AGENTS MIS A DISPOSITION
- LES RETENUES A TORT EFFECTUÉES SUR LA REMUNERATION CONCERNANT LES JOURS DE GRÊVE, RECLAMEES DEPUIS UN AN ET TOUJOURS NON REMBOURSÉES A CE JOUR (rappels depuis 2007)
- UNE DIRECTION QUI REVIENT SUR SA DECISION EN REFUSANT LE RECRUTEMENT D'ENFANTS D'AGENTS EN QUALITE DE VACATAIRE CONTRAIREMENT A LA POLITIQUE DE LA METROPOLE
- IMMOBILIER, LA NEGLIGENCE DE LA DIRECTION LOCALE ENTRAINANT DES FRAIS SUPPLEMENTAIRES DU LOYER LE BREA